

# Tous pour Jarville

## Un bilan mitigé à mi-parcours

Chères Jarvilloises, chers Jarvillois,

Nous sommes très heureux que le budget participatif ait connu un réel succès. Cela prouve qu'il répond à une véritable demande de nos concitoyens de participer à la vie et à la gestion de notre commune, au-delà d'un vote tous les 6 ans. La Commission mixte s'est réunie à trois reprises pour analyser les idées citoyennes. Au cours de la 1<sup>ère</sup> phase du budget participatif, 74 propositions ont été déposées, 42 propositions ont été retenues pour le vote des habitants, regroupées en 27 projets.

422 votants ont pu exprimer leur choix dont 99 via la plateforme numérique de participation citoyenne, 323 via les 9 urnes mises à disposition sur différents sites de la Ville.

L'enveloppe maximale de la 1<sup>ère</sup> édition du budget participatif avait été fixée à 50 000 €. Toutefois, le succès de cette première édition et le faible écart de voix entre le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> projet (1 voix) ont plaidé pour un réajustement de l'enveloppe du budget participatif. Ainsi, nous avons été d'accord pour que le montant du budget participatif soit réévalué à 65 000 € au titre de l'année 2023.

Il convient de remercier tous les Jarvillois ayant participé et les agents de la commune qui se sont investis pour que la mise en place de ce budget soit un véritable succès.

Ce n'est pas le cas pour la plupart des actions du Maire et de sa majorité. La propreté n'est toujours pas au rendez-vous, il y a toujours des voitures sur les trottoirs et les incivilités signalées, à plusieurs reprises sont toujours bien présentes. Si le Maire annonce la nécessité d'un acte 2, c'est la preuve que l'acte 1 est un échec. Même s'il souligne, sans faire un bilan de l'acte 1, les résultats d'efforts continus, nous le trouvons bien optimiste sur ces résultats.

L'acte 2 est "la volonté de la Ville de développer l'implication citoyenne sur les enjeux de sécurité, tranquillité, salubrité publiques". Nous regrettons que l'acte 2 ne soit pas venu avant l'acte 1 ! Rien ne peut se faire sans l'implication de l'ensemble de nos concitoyens.

Quant à la refonte du plan de circulation communal, engagée dès l'automne 2020, toujours le même optimisme, celui-ci aurait déjà permis de réduire de façon significative la vitesse et de contribuer à l'apaisement du trafic routier avec la création de la zone 30 "République". Trop de véhicules roulent encore au-dessus de cette vitesse, y compris des élus qui eux devraient montrer l'exemple. Nous ne souhaitons pas le tout répressif notamment avec la mise en place de la vidéo-verbalisation mais que le passage à 30 s'accompagne d'un aménagement de la voirie pour rendre plus difficile les excès de vitesse.

De plus, nous espérons que le passage à 30 km/h a pour but d'améliorer la sécurité routière, et non pas celui de mettre en place des doubles-sens cyclables.

En matière de stationnement payant et le stationnement résidentiel, toujours le même discours, le Maire prétend ne pas entendre de propositions. A plusieurs reprises, dans la presse, il a déclaré mener des concertations, un an après, pour améliorer le dispositif. A-t-il rencontré les commerçants en septembre ? Non. A-t-il rencontré nos concitoyens ? Non. Nous regrettons que le projet d'amendement n'ait même pas été débattu en commission. Un débat en commission aurait permis d'entendre les propositions et de corriger de nombreux dysfonctionnements. Décidément nous n'avons pas les mêmes valeurs ! Ni la même notion de la concertation !

---

LES ÉLUS DU GROUPE  
GILLES GECHTER / CLAUDE LAVICKA